

### RESERVATION ET PAIEMENT

à renvoyer impérativement **avant le 27 Mai 2017**  
(le nombre de places est limité)

Machine engagée: (cocher la case)

	Prix	Qtté	Total
Quad :	40,00 €		
Moto :	40,00 €		
SSV :	45,00 €		
<b>Total Général:</b>			

Règlement uniquement par chèque à l'ordre de l'Association de la Base de Sports et de Loisirs du Lac de la Cadie

#### ATTENTION !

Votre engagement ne sera pris en compte qu'à la réception d'un **dossier complet avant le 27 Mai 2017**

Un dossier n'est recevable qu'avec cet imprimé dûment complété et accompagné des pièces suivantes :

- 1 : une copie du permis de conduire du pilote
- 2 : une copie de la carte grise du véhicule homologué
- 3 : une copie de l'attestation d'assurance en cours de validité au 4 Juin 2017
- 4 : le règlement
- 5 : une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse (obligatoire)

#### DOSSIER COMPLET A RENVOYER A

**Marie PALLARO**  
**28 avenue du Moulin Rouge**  
**33350 Saint Magne de Castillon**  
**Tel : 06 68 28 10 09**

### BULLETIN D'ENGAGEMENT A RETOURNER AVANT LE 27 Mai 2017 AVEC LA RESERVATION CI CONTRE, ACCOMPAGNE DE :

- 1 : une copie du permis de conduire du pilote
- 2 : une copie de la carte grise du véhicule homologué
- 3 : une copie de l'attestation d'assurance en cours de validité au 4 Juin 2017
- 4 : le règlement
- 5 : une enveloppe timbrée libellée à vos nom et adresse (obligatoire)

**A RETENIR:** la présentation des originaux des documents 1, 2 et 3 sera exigée le jour de la randonnée

Engagement N°  
(Réservé à l'organisation)

Nom:  
Adresse:

Prénom:

Téléphone:  
Email:  
Marque du véhicule:  
Type et cylindrée:

#### Je soussigné(e), déclare:

- 1-m'engager au strict respect du code de la route ainsi qu'à celui du parcours fléché
- 2-renoncer à exercer tout recours contre les organisateurs de cette randonnée pour le ou les accidents, dommages corporels et matériels qui pourraient me survenir avant, pendant ou après cette randonnée tout terrain,
- 3- autoriser l'association à diffuser et publier des photos me représentant, sur son site internet et sur ses plaquettes publicitaires
- 4- ne rien exiger des organisateurs si pour quelque raison que ce soit, la randonnée ne pouvait avoir lieu,

Fait à

Le

(faire précéder la signature de la mention "Lu et Approuvé" et signer)